

Méthodologie et sources

1) Les données représentant l'ensemble des moyens des universités ont été renseignées comme suit :

Subventions du MESR :

- **Masse salariale :**
 - o **Pour les universités non passées aux compétences élargies**, il s'agit de la dépense prévue en 2009 pour rémunérer le personnel fonctionnaire titulaire en poste dans l'établissement ; cette masse salariale est donc directement versée par l'Etat ; son montant a été évalué à partir des dépenses constatées en 2008 actualisées à un taux moyen de 4% et diminuées des primes d'encadrement doctorales et de recherche transférées en 2009 sur la subvention de fonctionnement ; il s'agit d'un ordre de grandeur ;
 - o **Pour les universités passées aux compétences élargies**, pour permettre une lecture homogène des prévisions 2009, la masse salariale est présentée selon le même périmètre que celle relative aux universités qui ne sont pas passées aux compétences élargie ; ainsi, figure dans cette rubrique uniquement la masse salariale transférée du budget de l'Etat diminuée des primes d'encadrement doctoral et de recherche comptabilisées par convention dans la subvention de fonctionnement (source DAF-DGESIP) ;
- **Fonctionnement** : il s'agit de la dotation récurrente (les actions spécifiques, non récurrentes, ne sont donc pas prises en compte) de fonctionnement versée à l'établissement, y compris les crédits permettant de couvrir les rémunérations du personnel non titulaire à la charge de l'Etat ; cette dotation comprend les primes d'encadrement doctoral et de recherche transférées sur le fonctionnement en 2009 (source DGESIP) ;
- **Investissement** : il s'agit des moyens de mise en sécurité et actions exceptionnelles attribuées aux universités, hors CPER et hors opération campus (source DGESIP).

Autres subventions :

- **Agence nationale pour la recherche** : retrace les financements sur projets de l'ANR en 2009, y compris le préciput (source ANR)
- **Collectivités locales, Union européenne, autres financements** : les données proviennent des prévisions budgétaires des universités pour 2009, prévisions actualisées dans le cadre de l'élaboration du projet annuel de performance (PAP) pour 2010 ;

Contribution des organismes de recherche :

- **CNRS** : retrace les moyens financiers apportés selon le CNRS aux unités mixtes de recherche (UMR) ; les informations proviennent du CNRS ;
- **INSERM** : retrace les moyens financiers apportés par l'INSERM aux unités mixtes de recherche (UMR) ; ces moyens agrègent la masse salariale, le fonctionnement et des dépenses d'entretien et d'équipement ; les informations ont été fournies par l'INSERM ;
- **Les données concernant la contribution des organismes de recherche sont indicatives et constituent une première approche qui sera complétée à l'avenir.**

Autres financements : les données proviennent des prévisions budgétaires des universités pour 2009, prévisions actualisées dans le cadre de l'élaboration du projet annuel de performance (PAP) pour 2010.

2) Les graphiques relatifs à l'augmentation des moyens depuis 2006 reposent sur les données de la DGESIP et retracent les moyens supplémentaires accordés aux universités depuis 2006.

Pour le fonctionnement, les augmentations sont renseignées à périmètre constant (par exemple, le transfert des PEDR des crédits de masse salariale aux crédits de fonctionnement n'est pas pris en compte dans l'augmentation, car il s'agit d'une mesure de périmètre).

3) Toutes les données 2009 sont prévisionnelles.